

Rapport du réviseur aux comptes de l'association
« Judo club de SAINT DIE »
Assemblée Générale du vendredi 08 décembre 2017

Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat qui m'a été confié à la suite de la dernière assemblée générale de l'Association du « Judo club de Saint Dié », j'ai l'honneur de vous faire part des conclusions des vérifications que j'ai menées en présence de Madame la Présidente et de Monsieur le Trésorier de l'association.

J'ai eu à ma disposition toutes les pièces comptables liées à l'exercice objet de l'assemblée générale de ce jour. J'ai même pu porter la valise des dossiers du club (très lourde justifié par rapport à l'activité du club). J'ai pu valider par sondage un certain nombre d'écritures et les soldes comptables.

Les vérifications effectuées me permettent de dire que les comptes reflètent fidèlement la situation financière de l'association. Qu'il me soit permis de féliciter Madame la Présidente et Monsieur le Trésorier pour la qualité du travail accompli et les remercier pour la bonne présentation des pièces, ce qui a facilité mon travail de vérification. Je les incite à poursuivre leur activité ainsi que la musculation afin de porter sur leurs épaules la continuité du club et surtout la valise des dossiers.

En conclusion, je vous propose d'approuver les comptes de cet exercice et de donner quitus au Trésorier de l'Association du « Judo Club de Saint Dié ».

La valise du club devenant trop lourde à manœuvrer pour moi, avec mes raideurs qui se déplacent, je vous propose pour mon poste de nommer un autre réviseur aux comptes plus assidu aux séances de musculation.

Je vous remercie pour votre écoute et votre engagement pour le club.

Saint Dié le 06 décembre 2017

Le réviseur aux comptes

Michel DIDIER

